

**NOTIFICATION DE LA MISE À L'ARRET DÉFINITIF
D'UNE INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT RELEVANT DU RÉGIME DE LA DÉCLARATION**

Article R. 512-66-1 du code de l'environnement

Fonction et adresse du déclarant :

Conducteur de travaux de la société Kerleroux	
N° SIRET : 637 020 785 00043	
20 Keroudy	
29 290	Milizac Guipronvel

Département concerné :

Finistère

Commune concernée :

Crozon

Site – Installation :

Adresse : Ile Longue – 29 160 Crozon	
N° G2D : 290 042 519 N	
Rubrique : 2515-2-b	
N° Installation : /	N° de bâtiment : 257
Capacité de l'installation : 261 kW	

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :

Non

Non

Date de cessation de l'activité de l'installation classée :

12/02/2024

Cessation partielle de l'activité :

Non

Déclarant : Conducteur de travaux de la société Kerleroux

Le déclarant s'engage à placer le site de l'installation dans un état tel qu'il ne puisse porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article L. 511-1 du code de l'environnement.

Date de la notification de la cessation d'activité :

19/02/2024

Fait à Paris, le **24 AVR. 2024**

Pour le ministre des armées et par délégation,

**Le Sous-directeur des risques,
de l'environnement et du développement durable**



Alain BROSSAIS